

Rapport du maire et faits saillants pour l'exercice financier 2023

Conformément aux dispositions de l'article 105.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants du rapport financier du vérificateur externe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, tel que vérifié par la firme Boisvert et Chartrand.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur indique que l'exercice terminé à cette date est conforme aux normes comptables pour le secteur public.

Le solde cumulé au 31 décembre 2023 se solde par un déficit cumulatif de 469 728 \$. Ce montant s'explique par les réfections majeures d'infrastructures qui a eu lieu en 2022, financé en 2023. Suite à une vérification, les dépenses n'étaient pas toutes admissibles au règlement. Avec des soldes disponibles au ministère, la situation sera corrigée en 2025 puisque l'année 2024 est déjà bien avancée. À la fin de l'exercice 2025, les fonds réservés auront été utilisés et les normes comptables rétablies.

Réalizations 2023 :

- Récavage sanitaire et pluvial pour entretenir les réseaux et éviter les refoulements.
- Pavage 347 suite à des demandes répétées
- Réfection de trottoirs rue Dequoy
- Réparation du quai
- Respect de la stratégie québécoise de l'eau

À l'usine de traitements des eaux usées :

- Installation et optimisation de la déshydratation des boues avec un équipement à la fine pointe de la technologie et entièrement conçu en fabriqué au Québec : Pressoir Fournier.

Au parc Patrick Gendron :

- Surface de dek hockey.

À la plage :

- Travaux pour la réfection et correction du terrain de volleyball.
- Rénovation du casse-croûte.
- Utilisation entreprise locale : fleurs provenant de Enracinés.

À l'hôtel de ville :

- Installation thermopompe au 2^e étage.
- Installation d'une génératrice pour permettre un maintien des opérations pour la mairie et le service incendie
- Installation d'une chaudière au gaz propane.

Déposé à la réunion du 12 août 2024.

Gaétan Gravel,
Maire de la Ville de Saint-Gabriel